

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du jeudi 3 avril 2025

Nombre de membres :

En exercice : **11**

Présent : **8**

Qui ont pris part
à la délibération : **8**

Date de la convocation :
21/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr LEROUX Jean-Philippe, Mme JOYON Emilie et Mr GAUCHER Jérôme

Secrétaire de séance : Mr DOMINE Maxence

N° 06/2025 : AFFECTATION DE RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé, le compte administratif 2024 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de

415 281.62 €

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global (001) de	- 61 131.49 €
entraînant un besoin de financement de	120 000.00 €

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2025,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **DECIDE** sur proposition du Maire **d'affecter au budget de l'exercice 2025 le résultat comme suit :**

- Affectation en réserves (compte 1068)	120 000.00 €
---	---------------------

- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes)	356 413.11 €
---	---------------------

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	-61 131.49 €
--	---------------------

Les décisions relatives à l'inscription des crédits au budget 2025 n'ont qu'un caractère indicatif et seront à confirmer dans le Budget Primitif.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ